



Agir ensemble
POUR NOS BASSINS VERSANTS



Réduire votre vulnérabilité face aux inondations

Votre entreprise est-elle en zone inondable ?
CONTACTEZ-NOUS ! 07 44 44 08 79
inond-action@epagehuca.fr

Situez votre entreprise,
votre lieu de travail,
vis-à-vis du risque inondation
www.epagehuca.fr



Demandez le diagnostic inondation de votre entreprise : 100 % pris en charge

Vous êtes une entreprise de moins de 20 salariés ?
Bénéficiez d'un appui technique, confidentiel et personnalisé : conseils, montage de dossiers de subventions... et réalisez les mesures de protection adaptées sur vos bâtiments d'activité : jusqu'à 40 % de financement sur les travaux*

* Dispositif porté par l'EPAGE HuCA dans le cadre du plan d'actions de prévention des inondations (PAPI) des bassins versants de l'Huveaune et des Ayalades. L'accompagnement technique, administratif et organisationnel des propriétaires et la réalisation du diagnostic sont pris en charge par l'EPAGE HuCA. Pour la mise en place des mesures de protection par les propriétaires, le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (État) prévoit, dans le cadre du dispositif Inond'Action, jusqu'à 80 % de subvention pour les particuliers et jusqu'à 40 % de subvention pour les entreprises de moins de 20 salariés.